

Bulletin municipal

L

LEYNHAC

Année 2016



Commune de Leynhac

<http://www.leynhac.fr/>

Secrétariat : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h - Tél ; 04 71 46 96 52

Agence postale : Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h - Tél : 04 71 49 01 00

Bibliothèque : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

Permanences : Lundi de 10h à 12h : Nathalie ROQUES

Mercredi de 10h à 12h : Laurent PICAROUGNE

Mairie : Tél : 04 71 49 04 92 - Fax : 04 71 43 80 02 - Courriel : mairie@leynhac.fr

Nous vous demandons de respecter les horaires d'accueil

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

VIE MUNICIPALE

BUDGET

LE CCAS

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

CADRE DE VIE

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

ECLAIRAGE PUBLIC

VOIRIE

BÂTIMENTS COMMUNAUX

ENFANCE ET JEUNESSE

VIE DE L'ÉCOLE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

BOGU'ART LEYNHAC

CLUB DE L'AMITIÉ

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

COMITÉ DES FÊTES

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC

LEYNHAC MOTO QUAD

ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

VIE PRATIQUE

TARIFS MUNICIPAUX

TARIFS DE LA SALLE JEAN CIPIERE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ÉTAT CIVIL

RECENSEMENT DE LA POPULATION

AUBERGE DE LEYNHAC

REMERCIEMENTS

AVIS À LA POPULATION

EDITORIAL

Chers habitants,

C'est avec plaisir que je vous présente le bulletin municipal qui retrace l'année 2016. Ainsi vous serez informés des réalisations de l'année écoulée et du bilan des diverses animations proposées et organisées par le tissu associatif très dynamique de Leynhac.

Je tiens à féliciter et à remercier tous les bénévoles, qui sans compter, donnent vie à notre village.



Au mois d'avril 2016, l'auberge de Leynhac a de nouveau ouvert ses portes; bienvenue à Laurence Fage, nouvelle restauratrice. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite et d'intégration afin de revitaliser le bourg. Chaque habitant, avec enthousiasme, a la responsabilité de faire vivre notre dernier commerce de proximité.

Par ailleurs, comme je vous l'ai indiqué par courrier en juillet 2016, le foyer de vie pour l'accueil de personnes handicapées, malheureusement ne sera pas installé à Leynhac mais il a été délocalisé sur la commune de Boisset. Ce projet, dont Leynhac, acteur de la construction depuis 2008, peut légitimement revendiquer sa paternité, permettra d'accueillir 40 résidents ainsi que 2 places en accueil temporaire et 5 places en accueil de jour. 36 à 38 emplois équivalents temps plein seront créés sur notre territoire de la châtaigneraie. Pour gérer un tel foyer de vie, l'organigramme prévisionnel est le suivant : 1 directeur, 1 chef de service, 1,5 secrétaire comptable, 3 moniteurs-éducateurs, 5 maîtresses de maison pour les nuits, 12 aides médico-psychologiques, 3 aides-soignants, 3 techniciens de surface, 2,5 cuisiniers, 1,5 lingère, 1 agent d'entretien, 1 psychologue et psychiatre. Le personnel recruté, outre les compétences requises, devra être habilité à travailler dans un environnement médico-social en présence de résidents en situation de handicap physique stabilisé.

L'association Résidence Saint Nicolas, originaire de Lozère porte le montage financier et opérationnel du projet. Cette association a été créée en 1977 et est reconnue d'intérêt général depuis le 26 novembre 2006. Monsieur Daniel CHAZE occupe le poste de Directeur Général. Bonne chance au projet dans l'intérêt de notre territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne est née. Celle-ci est le résultat de la fusion des communautés de communes du Pays de Maurs, de Montsalvy, de Cère et Rance et Entre deux Lacs. Désormais, 51 communes composent cette com-com avec 70 délégués au conseil communautaire. Le nouveau Président ainsi que l'exécutif composé de 11 vice-présidents et 8 membres de bureau seront élus lors de la séance d'installation programmée le 19 janvier 2017 au siège de la nouvelle com-com à Saint Mamet.

Pour information, le recensement de la population de Leynhac aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Il permet de déterminer avec précision la population officielle de notre commune et ainsi de fixer les dotations de l'Etat au budget communal. Votre participation est essentielle. Mme Carole Passerini a été désignée agent recenseur, je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

2017 sera marquée par des élections nationales le 23 avril et le 7 mai, élection présidentielle, les 11 et 18 juin, élections législatives. Dans notre démocratie, voter est un droit et aussi un devoir de tout citoyen.

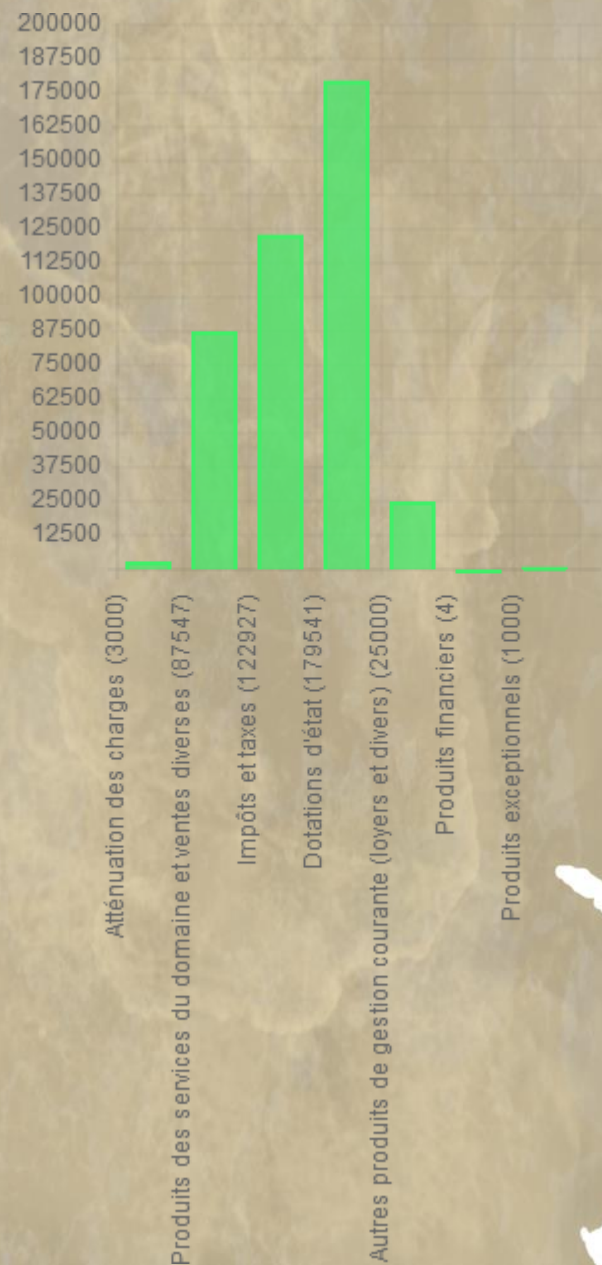
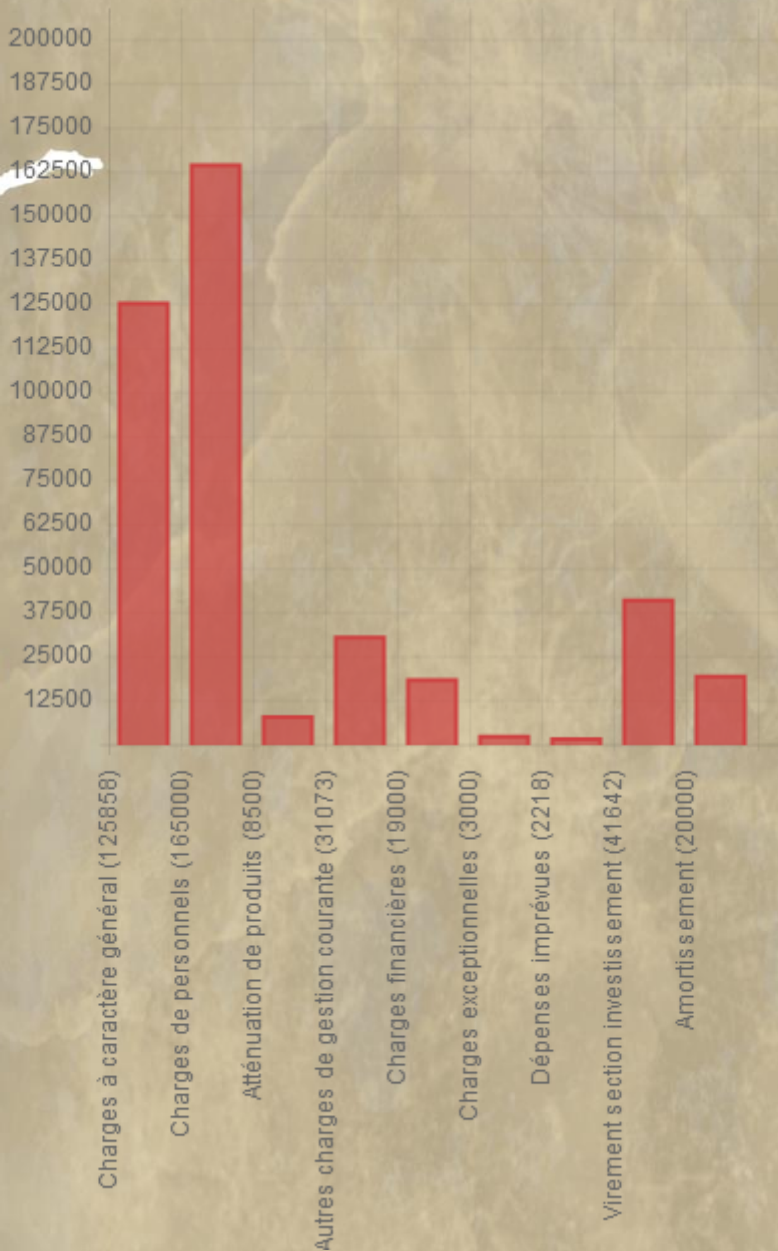
A l'aube de cette nouvelle année 2017, avec le conseil municipal, je vous adresse tous mes vœux chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos familles.

Laurent PICAROUGNE

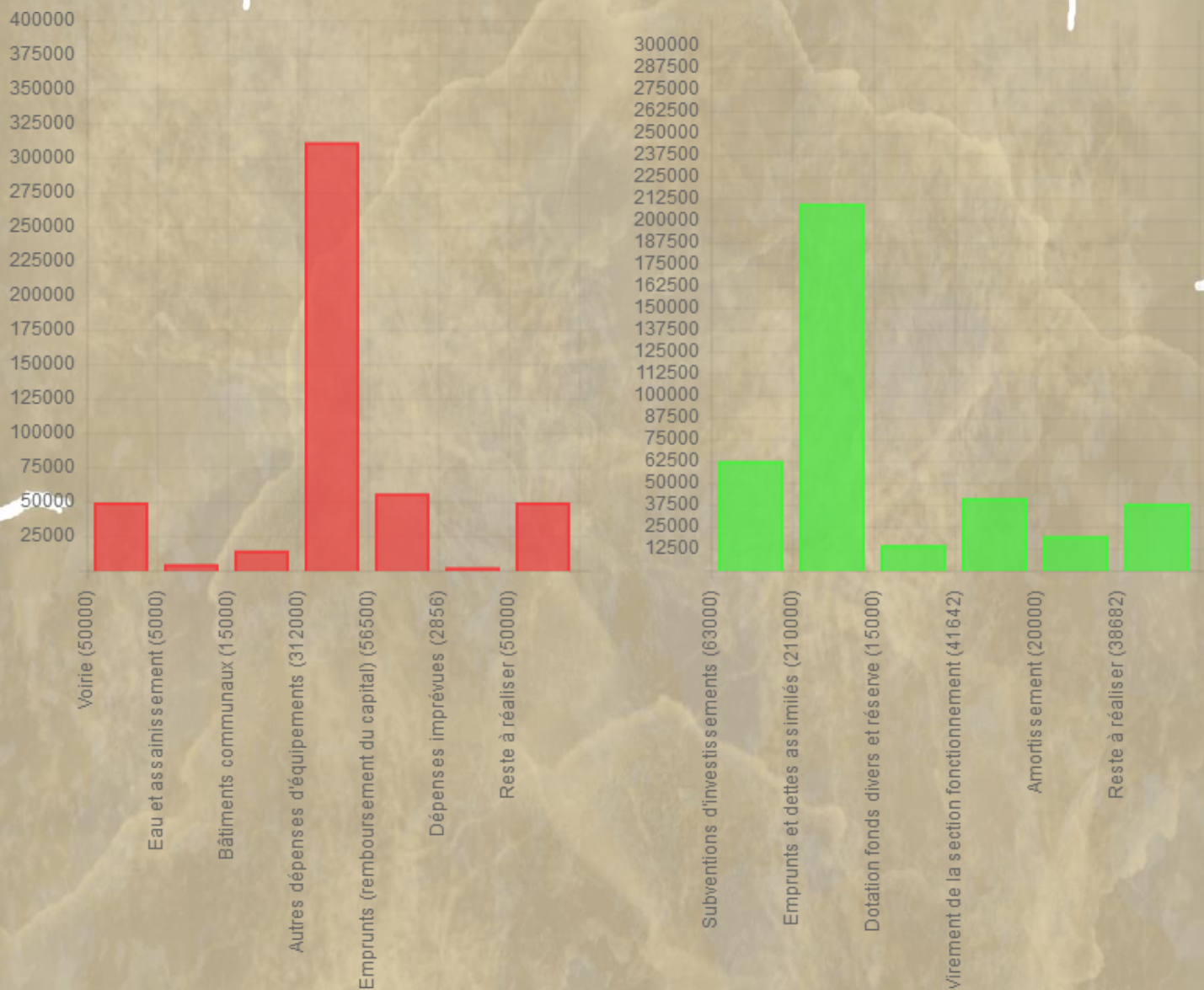
VIE MUNICIPALE

LE BUDGET

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 416 019 €



DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR 491 356 €



Ci-dessus est présenté le budget d'investissement 2016.

RÉPARTITION DE LA DETTE DE LA COMMUNE À FIN 2016

Date de versement	Date de fin	Taux	Capital initial	Capital restant dû au 31/12/2016
27/06/2006	01/07/2021	3,80% FIXE	120 000,00	33 083,40
22/12/2009	15/05/2024	4,02% FIXE	150 000,00	88 777,15
12/04/2010	15/11/2029	4,15% FIXE	150 000,00	97 500,00
14/04/2011	01/05/2031	2,60% LIVRET A	220 000,00	175 093,61
13/11/2013	01/12/2021	2,79% FIXE	100 000,00	62 500,00
01/12/2014	15/03/2026	2,22% FIXE	60 000,00	50 286,83
Total			832 806,05	507 240,99

LE C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repas et colis de Noël

Le dimanche 18 décembre a eu lieu le repas des aînés de 65 ans et plus. Un vin d'honneur a été offert par la commune et après un mot de Monsieur le Maire, les 52 convives ont pris place pour déguster le succulent repas préparé et servi par Laurence FAGE de l'Auberge de Leynhac. Comme les années précédentes, un chevreuil a été offert par l'ACCA. Pour faciliter la digestion, quelques pas de danse au son de l'accordéon de Messieurs Georges GUY et Alain CAUMON ont clôturé l'après midi.

Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS soit 34 colis répartis en 21 simples, 3 doubles et 10 en maison de retraite.

Ventes de bois et piquets

- ◆ piquets appointés (2m) : 2€20
- ◆ piquets de clôture (1m) : 1€10
- ◆ sur commande : piquets (2,50 m) : 2€80
- ◆ bois de chauffage pris sur place :
 - ⇒ 20€ la stère
 - ⇒ 80€ la brasse



Aide aux familles

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en écoles primaires, collèges ou lycées une aide forfaitaire de 5,50€ par nuitée dans la limite de 5 nuitées

Livret d'épargne : une somme de 31€ a été accordée à

- ◆ Tom ROQUIER
- ◆ Mathéïs DUVINAGE

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

La traditionnelle commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui signa la fin d'un conflit aux conséquences désastreuses, a revêtu cette année un caractère exceptionnel.



Nous saluons à nouveau l'initiative des professeurs des Ecoles qui ont suscité chez nos enfants un beau travail de mémoire. Ils sont intervenus au monument aux morts ; récitation de poèmes, lecture émouvante de lettres de soldats et chant de La Marseillaise.

Une minute de silence a été observée.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a ensuite clôturé cette matinée à la salle Jean Cipièrè.

CADRE DE VIE

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Lors des différentes réunions du S.D.E.C (Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal) plusieurs demandes ont été présentées par la commune. L'objectif étant de supprimer les fils nus afin de sécuriser le réseau électrique et sur certains secteurs le renforcement du réseau basse tension est indispensable. Par convention lors de ces chantiers les réseaux téléphoniques sont également enfouis dès lors qu'il est constaté des supports communs. Ces travaux connexes sont à la charge de la commune.

Courant 2016, 2 chantiers ont été réalisés :

- ◆ Secteur Longuessere Vissiamont réalisé par l'entreprise Chavinier et SAS Caumon Nau pour le revêtement pour un coût estimatif de 13 090 € TTC la participation financière de la commune s'élève à 3 995 € TTC.
- ◆ Second chantier sur le village de Fraquier réalisé par l'entreprise Inéo réseaux sud-ouest et l'entreprise SAS Caumon Nau. Il s'agissait du renforcement et sécurisation de la ligne basse tension pour un coût estimatif de 92 964 € TTC dont 11 170 € à la charge de la commune.

Très prochainement un chantier de renforcement dû à des sous-tensions constatées sur la ligne le Bru Lavergne sera réalisé par l'entreprise Chavinier pour un coût estimatif de 45 426 € TTC à la charge intégrale d'ENEDIS. La déclaration de commencement de début de travaux a été signée le 26 septembre 2016.

Un autre chantier est à l'étude sur le secteur la Goutte, la Goutte Haute et la Vespatière pour le renforcement et la sécurisation de la ligne électrique ainsi que l'enfouissement de la ligne téléphonique.

ECLAIRAGE PUBLIC

Un programme de renouvellement sur 4 ans (2015 - 2018) des lampes à vapeur de mercure énergivores par des lampes faible consommation a été mis en place par le S.D.E.C. pour un coût annuel de l'opération de 4 380 € TTC, la participation financière de la commune sous la forme d'un versement d'un fond de concours s'élève à 1 824 €.

Afin de limiter le coût de l'éclairage public il est envisagé une coupure d'électricité de certains lampadaires entre minuit et 6h du matin. Le coût annuel d'électricité d'un lampadaire est de 85 € (source S.D.E.C.).

VOIRIE

Travaux de sécurisation de la voirie communale n°9 desservant les Selves lieu dit Reyt Bas

Par ordonnance de monsieur le président du tribunal administratif de Clermont Ferrand, Mr Verdeaux est venu établir un rapport d'expertise sur l'immeuble anciennement Faucanié le 24 mai 2016.

Ce rapport conclut à l'état de péril immédiat de la vieille bâtisse, un exemplaire de ce dossier a été notamment envoyé aux enfants Faucanié afin qu'ils soient sensibilisés aux mesures à prendre : à savoir l'organisation sans délai d'une opération de démolition complète.

Les enfants Faucanié refusant toute succession, la commune a été contrainte de prendre à charge la démolition de la maison. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SAS Caumon Nau courant novembre 2016.

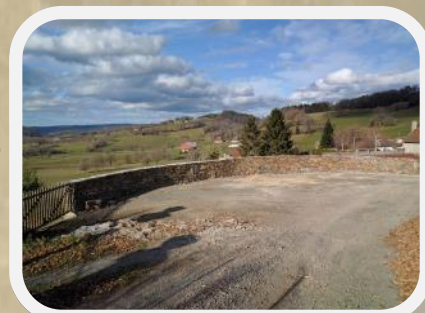
Simultanément une procédure de reprise de bien sans maître a été engagée par la commune de Leynhac. Prochainement par arrêté la commune deviendra propriétaire du bien des deux parcelles F139 et F140.

Le coût global à charge de la commune s'élève à 5 662 € TTC dont 1 222 € de frais d'expertise et 4 440 € de frais de démolition. Les gravats seront utilisés dans le cadre de l'aménagement d'une halle au terrain de sport. A présent la circulation de tout véhicule sur la voie communale est de nouveau ouverte.



Aménagement de la 3^{ème} tranche cœur de village le Fort le Cayla

Cet aménagement a débuté en 2016 par la construction d'un mur de soutènement, réalisée par les agents communaux Valadou Daniel et Denis Rémi. Il est prévu des travaux d'enfouissement des lignes et mise en place de l'éclairage public pour un montant de 16 026 € TTC dont 6 600 € à la charge de la commune et le reste à charge du SDEC. A cette occasion 5 candélabres seront installés. Ces travaux sont prévus en 2017.



L'entreprise SAS Caumon Nau se chargera des travaux : reprofilage de la chaussée, aménagement d'espace vert, raccordement d'eau pluviale, réfection de la chaussée, aménagement de la partie arrière du Fort et du point de vue à proximité du mur en castine, mise en place d'un enrobé sur la montée de chez Meghe vers le Cayla ainsi que sur le raccordement vers la place de l'église.

Le coût estimatif des travaux de revêtement s'élève à 23 000 € TTC.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ecole

Les travaux de mise en sécurité incendie et de mise en accessibilité ont été finalisés au premier trimestre 2016. Le coût global des travaux est de 39 240 € TTC. Il est supérieur au prévisionnel en raison de travaux imprévus et aussi révélés à la démolition et de demandes spécifiques de la commission Sécurité Incendie.

Les artisans qui sont intervenus pour les travaux sont :

- ◆ Jean-Louis Aymar (démolition/maçonnerie),
- ◆ Edouard Bigand (peinture/menuiserie/placo),
- ◆ Eric Bourg (plomberie/sanitaire),
- ◆ Jean-Marc Mèghe (électricité),
- ◆ Baldy Frères (carottage).

T2 au dessus de la Mairie

Des travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise JJP Peinture concernant la cuisine et la salle de bain pour un montant total voté de 2 392 € HT. Depuis le logement a été reloué.

Logement T4 de Laveissière (Résidence Elie Lafon)

Ce logement bénéficie depuis 2011 d'un plan de travaux de rénovation. Pour rappel, l'isolation extérieure, la toiture et l'assainissement ont été refaits à cette date ; la salle de bain a été refaite entièrement en 2014. Les travaux de rénovation du salon étaient envisagés pour l'automne 2016. Suite au départ des locataires fin août, le conseil municipal a saisi l'opportunité pour réaliser des travaux plus conséquents concernant tout le logement, travaux validés lors de la séance du 4 octobre et répartis comme suit :

- ◆ Lot 1 (Peinture/placo) par Edouard Bigand,
- ◆ Lot 2 (Menuiserie intérieure et extérieure) par Sébastien Bonhore,
- ◆ Lot 3 (Electricité) par Jean-Marc Mèghe,
- ◆ révision de la chaudière par Laurent Bru et travaux d'assainissements complémentaires et entretien de l'espace vert par les employés communaux.

La nouvelle location du logement est prévue en début d'année 2017.



Chapelle du Pont

La mise en sécurité du prieuré imposait la rénovation du balcon. L'architecte Rougé a été missionné pour budgétiser ces travaux, ainsi que la reconstruction de la cheminée exigée par l'architecte des Bâtiments de France. Ces travaux devraient être réalisés au cours de l'année 2017.

Espace Sport Détente Loisirs

On a atteint 35% de subvention actuellement sur un estimatif de 181 000 € HT (DETR 36 300 €, FCS 18 000 €, Réserve parlementaire de Monsieur Delcros 8 000 €, un dossier de subvention a aussi été déposé à la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes). Mission Haie a été mandatée pour fournir les plants pour des haies champêtres le long du mini-golf en prolongement de la haie existante et le long de la route départementale. Un partenariat avec l'association Tennis Club Maursois est envisagé afin que les membres de l'association puissent utiliser le terrain de tennis.

ENFANCE ET JEUNESSE

VIE DE L'ÉCOLE

Rappel des horaires de l'école :

- ◆ Tous les matins de 8h45 à 11h45, accueil des enfants à partir de 8h35.
- ◆ Lundi et jeudi après-midi : 13h30 à 16h30, accueil des enfants à partir de 13h20.
- ◆ Mardi et vendredi après-midi : classe de 13h30 à 15h, accueil des enfants à partir de 13h20.
- ◆ APC de 15h à 15h45 et TAP de 15h à 16h30.

Projets de l'année 2016-2017 :

Eco-école : Toute l'école est engagée dans le projet de favoriser la biodiversité visant, au terme d'une année de travail collectif, à garder la labellisation de l'école. Des réunions de tous les élèves ont permis d'élire des délégués de classe, de faire un diagnostic sur la biodiversité existante à l'école et de proposer des actions à mener.

L'ouverture culturelle :

- ⇒ Visite et participation à des ateliers aux musées d'Aurillac (atelier sculpture pour les CE-CM au Musée d'art et d'archéologie, les animaux migrateurs au Muséum des volcans pour les maternelles-CP) le 20 juin le matin ;
- ⇒ Visite au musée Champollion pour la classe de CE-CM (le 1er/12/16) ;
- ⇒ Participation aux spectacles proposés par la communauté de communes (le 10-11-16 pour les CE-CM).

Maîtrise de la langue et littérature et afin de favoriser l'autonomie et la coopération :

- ⇒ Création d'un journal scolaire et mise en place d'une hiboutheque (« e-book » numérisation de la bibliothèque)

Rencontres sportives :

- ⇒ Le cross cantonal prévu le 10-11-16 mais annulé en raison des intempéries ;
- ⇒ Une rencontre cirque gym en période 2 pour les maternelle-CP.



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Lors de la réunion du Comité de Pilotage du Pedt du 6 Octobre 2016, le Maire a présenté le bilan des activités réalisées sur l'année scolaire 2015-2016, document préparé en collaboration avec les agents scolaires, Nathalie Fel et Julia Qahalep.

Atelier jardinage : réalisation de 7 bacs en bois pour recevoir les plantations, utilisation de la technique jardin en lasagnes, utilisation du broyat de végétaux réalisé auparavant, plantation des salades, tomates, pommes de terre, fraisiers, semis de fleurs mellifères, cueillettes et dégustations des fruits et légumes.

Mise en place d'un composteur : alimenté par les déchets de la cantine scolaire et de l'école.

Hôtel à insectes : il commence à être équipé.

Ces 3 premières activités se déroulent sur la même zone.



Sport-expression corporelle-danse-relaxation : 4 séances de danse, 5 séances au terrain de sports (saut de haie-course de relais), sur la cour de l'école : parcours d'orientation et résolution de rébus, jeux collectifs (« poule, renard, vipère »).

Atelier Mosaïque-peinture : réalisation d'une fresque murale sur le mur de la cour de récréation, avec l'intervention d'une animatrice professionnelle. Cette activité est programmée sur 2 années. L'atelier a débuté le 20 Mai. Il y a eu 5 séances, pour les grands (CE-CM), pour réaliser toute la peinture avant de poser la mosaïque.



Ateliers créatifs : réalisation de plusieurs objets : citrouille en papier mâché, boîte à compartiments, porte-crayon, pantins articulés, petite maison en morceaux de bois pour Noël, photophore en verre. En moyenne 2 séances de TAP sont nécessaires pour chacune des réalisations.

Confection des costumes pour la fête des écoles.

Patrimoine et culture locale : les enfants ont participé à l'exposition photos organisée par l'association locale Bogu'art, sur le thème « la ferme dans tous ses états ». Sur 8 séances, ils ont donc réalisé différents supports : dessins, maquette reproduisant une ferme en semis de gazon, figurines, avec des matériaux de récupération toujours en lien avec le projet « éco-école ». Cette exposition était ouverte au public les 20-21 et 22 Mai.

Atelier cuisine : confection d'une galette des rois le 5 janvier 2016.

Les activités TAP 2016-2017 ont été définies :

Atelier jardinage : entretien régulier des lasagnes, peut-être rajouter des casiers en bois. Préparer des semis pour plantations au printemps. Réalisation d'un épouvantail taille humaine.

Atelier hôtel à insectes : finir son équipement avant la période hivernale ; grillager le tout. Intervention d'un animateur pour étudier les insectes. Continuer à enrichir les abords de l'hôtel avec des plantes mellifères pour nourrir les insectes pollinisateurs.

Atelier mosaïque : en place tous les vendredis depuis la rentrée et ce jusqu'aux vacances de la Toussaint (si météo favorable).

Atelier cuisine : il est prévu de fêter la chandeleur le 17 Février 2017



Patrimoine et culture locale : période avril-mai. Chant.

Sport-jeux collectifs-danse-relaxation : sur la cour de l'école et au terrain de foot. Partenariat avec le club de hand de Maurs et l'association de tennis de Maurs pour une séance découverte.

A l'initiative des agents scolaires, le groupe scolaire de Leynhac est inscrit auprès des magazines « JMagazine », pour participer à la rubrique illustrations : les enfants devront illustrer des histoires. Ils peuvent également proposer des BD, des poésies et des histoires à illustrer.

Ateliers créatifs : confection d'un sous-main plastifié, création de mobiles pour décorer les salles des TAP, réalisation d'objets en bois, peinture sur galets, coquillages, apprendre à tricoter avec les doigts.

D'autres projets sont à l'étude :

Atelier informatique animé par un parent d'élève , avec comme support le nouveau logiciel.



VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

BOGU'ART

- ◆ Le 7 Février, l'église recevait 3 Chorales « *Si ça vous chante* » de Montsalvy, « *Vivre en châtaigneraie* » de Mourjou et « *A travers chants* » de Maurs. Ce Concert a ravi le public venu très nombreux ; ce fut un succès.
- ◆ Le 20-21-22 Juin, une Exposition Photos était installée dans la magnifique Grange du Cayla, ouverte gracieusement par Patricia et François PONS.

Le thème " *La ferme dans tous ses états* " fut largement et qualitativement exploité par des photographes amateurs locaux et de la région pour le plaisir de nos yeux.



Les enfants des écoles de Leynhac, Marcolès et Saint-Constant se sont largement exprimés sur le sujet.



- ◆ Le 9 Juillet : un Récital de guitare Flamenco Classique donné par Médéric Tabart, musique populaire de l'Andalousie nous enchantait en l'église du village dont l'acoustique remarquable mérite d'accueillir bien d'autres Concerts.
- ◆ Le 16 Octobre Michel Galaret nous faisait rêver au travers de ses contes et histoires issus du fantastique des hommes de la terre. Grand conteur traditionnel, il a su nous émouvoir.



Nous vous invitons à venir nombreux en 2017, découvrir les événements que nous proposons.

- ◆ Le dimanche 5 Février à 15h, la Salle des Fêtes recevra le GIA Théâtre (Groupe d'initiation artistique) dont la renommée n'est plus à faire et déjà venu chez nous. Eloignés des grands pôles culturels, nous avons la chance de pouvoir recevoir leur spectacle de qualité « *Passions et Prairie* ».
- ◆ Les vendredi 19 samedi 20 et dimanche 21 Mai toujours au Cayla, pour la 6ème année, l'Exposition photos partagée par les écoles du secteur et avec des créations et supports de leur choix, portera sur le thème « *Au fil de l'eau* ».
- ◆ Le Samedi 8 Juillet : Soirée musique avec 2 Clarinettes « *Des Copains d'Accords* ». Leur répertoire très varié vous fera fredonner des airs connus de Trénet, Piaf, en passant par Sydney Bechet, Glennmiller, le groupe Abba etc...
- ◆ En Octobre : date à définir nous accueillerons « *Venta Civada* » Quatre musiciens du Vallon de Marillac avec un répertoire puisé dans les musiques traditionnelles du Rouergue et de chez nous ; Concert de Chansons occitanes accompagnées d'instruments très variés.

Merci de nous encourager par votre présence. Soyez curieux, venez découvrir et partager les quelques moments conviviaux que nous vous proposons chez vous dans votre village.

CLUB DE L'AMITIÉ

Encore une année écoulee, avec ses joies et ses peines dans nos familles, nous n'y pouvons pas grand chose. Hélas !...ainsi va la vie, à nous de saisir l'instant qui passe.

En ce qui concerne le club de l'amitié nous avançons dans nos activités, nous essayons le plus possible de faire plaisir à tout le monde.

- ◆ Le 23 janvier repas spectacle pour fêter les rois.
- ◆ En février nous sommes sortis à Bagnac pour aller déguster un stockfish. Bonne journée dans l'ensemble.
- ◆ Le 12 mars nous avons tenu notre assemblée générale.
- ◆ Avril thé dansant à Saint Antoine.
- ◆ Mai voyage organisé par Marcolès / Saint Antoine.
- ◆ 16 juin : journée de la forme à Mourjou. Il y a encore quelques sportifs dans notre club.
- ◆ 5 juillet : journée de l'amitié à Saint-Flour, organisée par la fédération des aînés ruraux. Bonne journée, nous étions 500 personnes environ. Organisation parfaite, il y en avait pour tout le monde.
- ◆ Le 4 octobre : voyage à Rocamadour et parc animalier de Grammat. Il manquait un peu de monde, les présents étaient ravis ; petit retour dans notre enfance : ça fait du bien de temps en temps.
- ◆ Le 19 novembre nous nous sommes réunis pour un repas spectacle. La troupe « l'Occitane » a donné une représentation, tout le monde était ravi. 43 convives étaient présents au moment du dessert. Nous avons dégusté le gâteau anniversaire du club. 25 ans déjà. Petite pensée pour les créateurs.
- ◆ Notre dernière animation avant les fêtes a été le quine qui s'est déroulé le dimanche 11 décembre.
- ◆ Il a connu un grand succès, plus de 110 personnes étaient présentes. Merci à tous, aux donateurs de lots aux acheteurs de cartons, aux vendeurs, en deux mots merci à toutes et tous.

Le mot de la fin : ainsi l'année s'est écoulee tant bien que mal, tout n'est pas parfait mais nous nous efforçons de rendre les choses les plus agréables possible pour chacun de vous.

Je souhaite de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année à tous adhérents et habitants de la commune.

A l'an prochain.



COMITÉ DES FÊTES

L'année s'est terminée sur un bilan positif des animations proposées.

Le beau temps n'était pas au RV pour les activités du mois de mai, randonnée et braderie/vidé-greniers. Malgré tout, le nombre de participants est resté stable pour la rando, et les exposants du vidé-greniers ont été satisfaits du chiffre réalisé. On retiendra l'ambiance chaleureuse autour de la buvette où les crêpes de Jacqueline Lacoste ont recueilli un franc succès.

Nous sommes ravis de constater que le feu de la Saint-Jean recueille toujours une belle participation des Leynhacois, heureux de partager ce moment festif et familial.

Très beau temps (presque trop chaud!) pour la randonnée équestre et pédestre du 14 août autour de Mourjou, qui a rassemblé près de 80 participants.



Fête Patronale du 15 août



Nous avons été impressionnés par la créativité, l'enthousiasme, le sens artistique et l'humour de ceux qui ont participé au concours de brouettes. Il n'est pas exclu que ce genre d'animation soit reconduit en 2017, Comment ????. gardons encore un peu de suspens.

Après la messe et le vin d'honneur offert par la municipalité, cette année encore le marché de pays a rencontré un franc succès. En 2017 nous souhaitons l'étoffer un peu plus au niveau du choix des plats.

En effet, malgré le professionnalisme des exposants, les choix proposés n'étaient pas tout à fait suffisants pour les nombreux visiteurs.

Victimes du succès avec une participation en forte hausse (près de + 50%), les grillades du soir n'ont pas été assez abondantes pour satisfaire l'ensemble des participants et nous en sommes profondément désolés. Forts de cette malheureuse expérience et bien décidés à ce que cela ne se reproduise plus à l'avenir, dans la mesure de nos capacités nous vous assurerons une prestation "sans faute".

Nous tenons à remercier tous les Leynhacois pour l'accueil qu'ils nous réservent au moment de la quête, ainsi que toutes les personnes extérieures et les sponsors fidèles qui nous soutiennent et nous encouragent dans toutes nos manifestations. En effet, les dons récoltés nous permettent de financer en grande partie les animations de la fête patronale, notamment le spectacle du soir dans le centre bourg.

La belote du mois de novembre, notre dernière manifestation de l'année, a réuni près d'une cinquantaine d'équipes, toujours ravies de faire l'ouverture de la saison des concours de belotes.

Planning 2017Avec une nouveauté !!!!!

- ◆ Lundi 17 avril, « La quête des œufs de Pâques », animation pour les enfants, suivie pour petits et grands de « l'omelette de Pâques » qui sera servie à l'auberge de Leynhac .
- ◆ 30 avril : rando pédestre
- ◆ 21 mai : braderie/vide-greniers co-organisée avec l'APE
- ◆ 24 juin : feu de la Saint-Jean
- ◆ 13 août : randonnée équestre et pédestre
- ◆ 15 août : fête patronale
- ◆ 27 octobre: belote



Comme chaque année nous lançons un appel à tous ceux qui souhaiteraient se joindre à notre joyeuse équipe, nous accueillerons aussi avec plaisir les personnes qui accepteraient de participer ponctuellement à l'organisation d'une manifestation. N'hésitez pas à nous contacter, nous en serions très heureux.

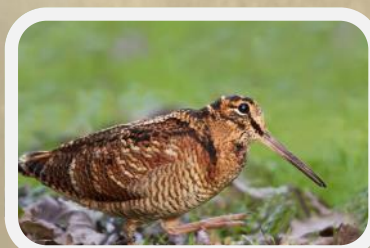
Bonne année 2017 et bonne santé à tous!

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC

L'assemblée générale de l'ACCA s'est tenue le 5 juin 2016. Une trentaine de sociétaires étaient présents. Bilan 2015/2016 largement positif. Quelques dégâts de sangliers ont été signalés par les agriculteurs au début du printemps. Cette année la réserve de chasse a été déplacée en accord avec la Préfecture et les chasseurs. Sa superficie est d'environ 270 ha. Dans son nouveau tracé, nous avons privilégié les zones les moins fréquentées par la bête noire. Pour cette saison, l'effectif est stable. Cinquante et une cartes délivrées au cours de la campagne.

Repeuplement en gibier :

- ⇒ Depuis le début de l'année, nous avons lâché une vingtaine de lièvres issus de notre élevage. Un repeuplement en perdreaux et faisans a été effectué tout au long de la saison sur les secteurs habituels de la commune.
- ⇒ Le prélèvement en sangliers est bien inférieur à celui de l'année passée à la même époque. Il reste encore un mois de chasse
- ⇒ Attribution au plan de chasse: 30 chevreuils. La réalisation est en cours .



Bilan des manifestations :

⇒ Repas du 14 août - 109 repas servis. Au menu jambon braisé et chou farci préparé par Elise.

Notre concours de belote sera probablement organisé courant janvier.

Bonne et heureuse année à tous

LEYNHAC MOTO QUAD

L'année 2016 se termine pour le Leynhac Moto Quad. L'Assemblée Générale s'est tenue le 29 octobre 2016, le Bureau et les membres ont établi un bilan plutôt positif sur cette année toujours très riche en animations. Nous remercions tous les bénévoles, les partenaires et surtout le public, toutes ces personnes toujours fidèles à nos manifestations et sans qui rien ne serait possible.

Randonnées du téléthon et de Pâques :

Ces deux manifestations sont bien ancrées dans les calendriers des randonneurs. Attendues de tous, les pilotes motos ou quads se retrouvent toujours avec le même plaisir pour un moment de convivialité, de plaisir, de partage, d'entraide et de bonnes rigolades lors de la pause café ou autour d'un bon repas.

La mousse party :

Comme chaque année notre bal mousse s'est tenu le 1er week-end de juillet. Par une température assez fraîche avoisinant les 10 degrés en début de soirée environ 300 personnes sont venues se déhancher sur le son du DJ-Equinoxe qui animait la soirée. Toujours plus de mousse, d'ambiance et de bonne humeur.

Course UFOLEP :

Le 4 septembre, l'avant dernière manche du championnat UFOLEP du Cantal s'est déroulée au « Devez ». Un super circuit tracé par le moto club des Volcans avec l'aide de nos fidèles agriculteurs que l'on remercie tout particulièrement. Une belle journée avec une foule venue nombreuse, où chaque manche nous a offert de bonnes bagarres et un spectacle de haut vol. Un grand bravo à tous nos pilotes qui ont bien représenté notre club avec de bons résultats durant toute la saison. Tout particulièrement à Anthony Fourniaud qui finit vice-champion du Cantal en Quad. Le titre quitte le Leynhac Moto Quad après deux années victorieuses et échappe à Anthony suite à une blessure sur une chute lors de la finale à Roumégoux.(rupture des ligaments croisés). Et également toutes nos félicitations à Enzo Laborie qui fait une très belle première saison en finissant en milieu de tableau en 85 cm3. Des résultats tout de même prometteurs pour la saison à venir !

Festi'Moto Quad :

Le 09 octobre 2016 notre second Festi'Moto Quad s'est tenu au terrain de foot de Leynhac. Un beau parcours de franchissement concocté par les membres du LMQ sous le commandement de Patrice Nau qui avait mis à disposition tout le matériel nécessaire. Merci à Jean-Pierre Muratet qui comme souvent nous fournit du bois pour nos obstacles ou autres constructions. Des randonnées balisées ont pu permettre à quelques pilotes de faire des balades sympathiques aux alentours de Leynhac.

Calendriers :

Comme vous l'avez sûrement constaté, nous ne sommes pas venus toquer à votre porte en cette fin d'année puisque lors d'une réunion en fin d'été les membres du club présents ont pris la décision de ne pas reconduire cette opération pour les calendriers 2017.

Toujours est-il que le bureau et l'ensemble des membres tiennent à vous dire un grand **MERCI** pour vos participations durant ces 4 années et votre accueil à chaque passage.

Programmation 2017 :

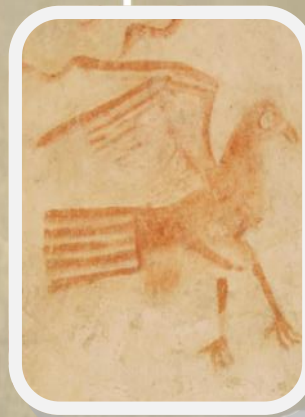
- ◆ Dimanche 16 avril 2017 - Randonnée de Pâques
- ◆ Samedi 01 juillet 2017 - Mousse Party
- ◆ Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017 - Course UFOLEP et Festi'Moto Quad.
- ◆ Dimanche 3 décembre 2017 - Randonnée au profit du Telethon

Le Leynhac Moto Quad et tous ses membres vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.



ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

Après 25 ans de présidence de l'association, Chantal Galtier, nièce de Marguerite Clauzet, a souhaité se retirer. Laurent Beau a été élu président lors de l'assemblée générale du 20 août dernier.



La chapelle appartient à la commune de Leynhac, c'est-à-dire à tous ses habitants. Grâce à l'association et ses bénévoles, le site continuera à être ouvert à la visite le jeudi après-midi en juillet et en août et sur rendez-vous le week-end.



Nous vous raconterons l'histoire de la chapelle et de son fondateur et vous ferons admirer les plus anciennes peintures murales du Cantal. Nous remonterons ensemble le temps : « Il était une fois Leynhac, il y a 850 ans ... ».

Un nouveau document sur l'histoire de la chapelle sera à votre disposition.

Bien entendu, l'association participera financièrement à la rénovation, par la commune, du balcon et de la souche de cheminée du prieuré, prévue en 2017.

Nous remercions tous ceux qui par leurs cotisations et leurs dons au cours des dernières années vont contribuer à pérenniser le site.

Et si nous nous retrouvions en 2017, un dimanche de juillet, avec les associations de Leynhac à la chapelle pour un pique-nique commun ?

Bonne année à tous.



DE L'US LEYNHAC A SUD CANTAL FOOT



Chers amis du FOOT,

Nous voilà repartis pour une nouvelle saison qui va voir notre équipe fanion, sous la responsabilité de Sylvain Caumon, retrouver le niveau régional dans une poule relevée. Un beau challenge en perspective pour une équipe jeune, mais avec rigueur et humilité le maintien sera à portée.

Les 2 autres équipes seniors évoluent au même niveau que l'an passé: l'équipe 2 sous la responsabilité de Benjamin Montil, réalise un bon début de saison et joue les trois premières places. Pour l'équipe 3 la première partie de saison s'est très bien déroulée puisque les joueurs de Sébastien Lacoste et Alain Trémoulier sont deuxièmes.

Bravo à tous et nous pouvons nous féliciter de voir qu'une grande partie de nos joueurs seniors est issue de l'école de foot.

Celle-ci se structure doucement. Cette année une dizaine de responsables d'équipes jeunes a suivi une formation du district du Cantal de Football.

Mieux encadrer, mieux accompagner et faire évoluer nos jeunes dans le respect des adversaires, des règles et du jeu est notre idée fédératrice.

Cela est d'autant plus encourageant que pour ce début de saison l'ensemble des résultats de toutes les catégories est satisfaisant. Une mention spéciale est accordée à l'équipe U18 (photo ci-contre) qui termine première de sa poule et accède au niveau supérieur pour la deuxième partie de la saison.

Sur le terrain de Leynhac évolue l'équipe U15 qui joue au plus haut niveau du district. Malgré quelques difficultés, cette équipe s'accroche et n'est pas loin d'être au niveau des autres.

Félicitations aux responsables, aux joueurs ainsi qu'à tous ceux qui nous supportent au cours de l'année.

Meilleurs vœux à vous tous pour cette année 2017 et allez les ROUGES de SUD CANTAL FOOT.



VIE PRATIQUE

TARIFS MUNICIPAUX

Pour tous renseignements s'adresser à Carole PASSERINI, secrétaire de Mairie.

TARIFS 2016/2017

Cantine : Coût global : 5.00 € dont 3 € à la charge des parents et 2 € à la commune.

Garderie : Tarif pour matin et soir : 2 €

Tarif pour matin ou soir : 1.50 €

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT PÉRIODE DU 01/07/2016 AU 30/06/2017

Eau : Location compteur ordinaire : 65.00 €

Location Compteur Intermédiaire : 20.00 euros / an

Consommation de 0 à 100 m³ : 1.50 € / m³

Plus de 100 m³ : 1.00 € / m³

Assainissement : 1.10 euros / m³

Paiement : A compter de 2017, le paiement de l'eau se fera en une seule fois (abonnement et consommation) au cours du 4^{ième} trimestre.

Le Conseil Municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

TARIFS CONCESSION DU CIMETIÈRE

La surface minimale d'une concession est de 3,60m² (1,20m x 3m).

Le tarif d'une concession est une location pour 50 ans selon les modalités suivantes :

Contribuable : 50 € / m²

Non contribuable : 500 € / m²

TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE JEAN CIPIERE

La location de la salle Jean CIPIERE s'effectue sous forme de **forfait** (Location –eau–électricité–gaz–ménage–chauffage). **A la réservation**, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Le ménage (sur une base de 2 heures, le locataire prendra à sa charge les éventuels suppléments horaires au tarif de 16 € de l'heure) sera effectué par Nathalie FEL. Il est demandé aux locataires de ranger le matériel (tables, bancs, chaises) et de passer le balai.

La vaisselle est comprise dans le forfait location. **A la réservation**, un versement d'une caution de 500€ et signature d'une convention de location. Toute dégradation ou perte de vaisselle entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire (le minimum facturable est fixé à 5 €).

- Deux périodes de location ÉTÉ et HIVER (avec chauffage actif)
- La sono est réservée uniquement aux associations communales.
- Sous réserve de disponibilité, il est toléré de venir préparer la salle la veille.

TARIFS À LA JOURNÉE (24H)

		Total
Associations communales	été	36 €
	hiver	53 €
Contribuables	été	100 €
	hiver	122 €
Particulier, association ou professionnel Hors commune	été	150 €
	hiver	172 €

TARIFS POUR 2 JOURS OU PLUS :

Il n'y a plus qu'une location à la journée, pour louer la salle plusieurs jours, il faut multiplier le nombre de jours de location par le tarif ci-dessus.

POUR LA LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE

- Table rectangulaire : 6.00 €
- Banc : 1.50 €

AUBERGE DE LEYNHAC

Cette première année parmi vous n'est pas bouclée, 9 mois se sont écoulés depuis mon installation à l'auberge, il y a cependant un an tout juste, je prenais la décision de reprendre cet unique commerce de Leynhac. Aucun regret, vraiment aucun....

Quelques ajustements au niveau des jours et horaires d'ouverture ont été nécessaires afin de répondre au mieux à vos attentes et à mes obligations personnelles. Je m'efforce d'être présente le plus possible, aussi l'auberge est désormais fermée systématiquement une semaine lors de chaque vacance scolaire.



En début d'année, le dépôt de gaz viendra compléter les services déjà proposés par l'auberge (point vert crédit agricole, dépôt de pain et journaux le Dimanche, plats à emporter).

Pour l'année à venir, pas de grands changements donc, l'incontournable tête de veau reste au menu le vendredi midi, ainsi que les spécialités du week-end et quelques soirées à thèmes en prévision que je souhaite aussi réussies que celles passées.

Un grand merci à vous tous de m'accorder votre confiance et de m'avoir permis de si bien trouver ma place, merci à la commune et aux associations pour votre esprit d'équipe, et un grand merci à vous les enfants, mes habitués du midi les plus réguliers !!

Très bonne année 2017 à tous.

	BAR	RESTAURANT
Lundi	8H30 - 15h00	Midi, menu 12 €
Mardi	8h30 - 15h00	Midi, menu 12 €
Mercredi	8h30 - 15h00	Midi, menu 12 €
Jeudi	8h30 - 15h00	Midi, menu 12 €
Vendredi	8h30 - 15h00 et 18h00 - 22h00	Midi, tête de veau menu 14,50 € Soir, sur réservation*
Samedi	8h30 - 22h00	Midi et Soir, sur réservation*
Dimanche	8h00 - 13h00	Midi sur réservation*

* Réservations au moins la veille pour le midi, en matinée pour le soir au 09 83 66 56 86

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement Josiane Gratacap pour sa peinture de la Chapelle du Pont offerte à la mairie de Leynhac :

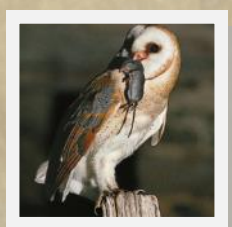


AVIS À LA POPULATION

Dans le cadre de son projet pour favoriser la biodiversité, l'école recherche des lieux pour installer des nichoirs à chouettes effraies .

Cette chouette aime les granges accessibles ou tous lieux abrités en hauteur.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Emilie Péan, Directrice de l'école au 04 71 46 77 66.



Bonne Année 2017

Manifestations 2017

- En janvier : Concours de Belote de la Chasse
- 5 février : Spectacle "Passions et prairies" organisé par Bogu'art
- 16 avril : Randonnée de Pâques du LMQ
- 17 avril : "La quête des oeufs de Pâques" du Comité des Fêtes
- 30 avril : Randonnée pédestre
- 19, 20 et 21 mai : Expo-photo sur le thème : Au fil de l'eau
- 21 mai : Vide-greniers / braderie du Comité des Fêtes et de l'APE
- En juin : Fête de l'école
- 24 juin : Feu de la Saint-jean
- 1er juillet : Mousse Party du LMQ
- 8 juillet : Soirée musique "Des copains d'Accords"
- En juillet : Pique-nique des associations
- 13 août : Randonnée pédestre / équestre
- 15 août : Fête patronale
- 16 et 17 septembre : Course Moto et Quad championnat Ufolep et Festi'Moto Quad
- En octobre : Concert "Venta Civada"
- 27 octobre : Belote du Comité des Fêtes
- 3 décembre : Randonnée Moto et Quad du Téléthon LMQ

Commande groupée de Fuel

Depuis 2008, vous pouvez commander du fuel en passant par un groupement mis en place par des habitants bénévoles. Pour commander, merci de prendre contact avec les personnes concernées en fonction de votre secteur et au plus tard le jour des commandes ci-dessous.

Aucun appel ne pourra être pris en compte au-delà de ces dates là!

Dates approximatives des prochaines commandes :

15 Février	15 Avril	15 Juin
15 Août	15 Octobre	15 Décembre

Liste des personnes à contacter :

Michel Ratier (Montplaisir/Leynhac) : 04 71 49 04 63 ou 06 02 10 22 04

Hervé Combret (Saint-Antoine) : 04 71 46 94 11 ou 06 87 96 25 55

Daniel Lafon (Laveissière/Leynhac) : 04 71 46 77 98 ou 06 42 23 39 52